



Cabinet GROSS-HUGEL

Société d'expertise Comptable et de Commissaires aux Comptes

53, rue du Général Offenstein - BP 30003 - 67023 Strasbourg Cedex 1
Tél. 03 90 40 17 17 - Fax 03 90 40 17 18 - E-mail : gh@gross-hugel.com

Société Anonyme au capital de 259 250 Euros - R.C.S. Strasbourg B 658 501 028

SIRET 658 501 028 00026 - TVA FR 29 658 501 028

Inscrite au Tableau de l'Ordre de la Région de Strasbourg

Membre de la Compagnie Régionale de Colmar

BNP PARIBAS Strasbourg Meinau 30004 00474 00010012261 68

IBAN FR76 3000 4004 7400 0100 1226 168 - BIC BNPAFRPPSTR

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE 2009

RELAIS EMPLOI

13 rue Martin Bucer
67000 STRASBOURG

Association régie par les articles 21 à 79
du Code Civil Local

Inscrite au registre des associations du Tribunal d'Instance de Strasbourg
au volume LIII N°107

Experts Comptables et
Commissaires aux Comptes
associés

Claude KARLI
Jean-Jacques HELLE
Isabelle LABAT-SCHEER
Frédéric LUGNIER

Claude GROSS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2009

* * *

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 14 juin 2005, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association Relais emploi, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de l'association. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point concernant les résultats du contrôle FSE exposé dans la note « Autres informations significatives – charges exceptionnelles » en page 7 de l'annexe des comptes annuels.

II. - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à STRASBOURG, le 7 juin 2010



POUR LE CABINET GROSS-HUGEL
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Colmar


Claude KARLI

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2009 au 31/12/2009

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2009 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2008 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires	131 154	126 963	4 191	0,13	1 205	0,03
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES:						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	933 672	786 888	146 784	4,64	206 041	5,89
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations corporelles						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES:						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés	15		15	0,00	15	0,00
Prêts						
Autres immobilisations financières	8 016		8 016	0,25	9 044	0,26
TOTAL (I)	1 072 857	913 850	159 006	5,02	216 306	5,19
STOCKS ET EN COURS:						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens et services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Créances usagers et comptes rattachés					335	0,01
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux	3 315		3 315	0,10		
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres	2 549 336		2 549 336	80,52	2 371 623	67,85
Valeurs mobilières de placement	31 000		31 000	0,98	431 000	12,33
Disponibilités	417 043		417 043	13,17	469 812	13,44
Charges constatées d'avance	6 422		6 422	0,20	6 537	0,19
TOTAL (II)	3 007 116		3 007 116	94,98	3 279 307	93,81
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF	4 079 973	913 850	3 166 122	100,00	3 495 614	100,00

PASSIF

Exercice clos le
31/12/2009
(12 mois)

Exercice précédent
31/12/2008
(12 mois)

FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES:

FONDS PROPRES

Fonds associatifs sans droit de reprise	584 685	18,47	617 761	17,67
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	16 883	0,53	-33 076	-0,94

AUTRES FONDS ASSOCIATIFS

-Fonds associatifs avec droit de reprise				
Apports				
Legs et donation				
Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
-Ecarts de réévaluation				
-Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	78 511	2,48	99 699	2,85
-Provisions réglementées				
-Droits des propriétaires (commodat)				

TOTAL (I) 680 079 21,48 684 383 19,58

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	73 728	2,33	238 068	6,81
------------------------------------	--------	------	---------	------

TOTAL (II) 73 728 2,33 238 068 6,81

FONDS DEDIÉS

Sur subventions de fonctionnement	51 646	1,63	6 196	0,18
Sur autres ressources				

TOTAL (III) 51 646 1,63 6 196 0,18

DETTES

Emprunts et dettes assimilées	1 155	0,04	907	0,03
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	317 120	10,02	495 301	14,17
Autres	2 012 235	63,56	2 066 758	59,12
Produits constatés d'avance	30 159	0,95	4 000	0,11

TOTAL (IV) 2 360 669 74,56 2 566 966 73,43

Ecarts de conversion passif (V)

TOTAL PASSIF 3 166 122 100,00 3 495 614 100,00

ENGAGEMENTS REÇUS

- Legs nets à réaliser :
- acceptés par les organes statutairement compétents
 - autorisés par l'organisme de tutelle
- Dons en nature restant à vendre

ENGAGEMENTS DONNÉS

COMPTE DE RÉSULTAT

Exercice clos le
31/12/2009
(12 mois)

Exercice précédent
31/12/2008
(12 mois)

Variation
absolue
(12 mois)

%

	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
PRODUITS D'EXPLOITATION:								
Ventes de marchandises								
Production vendue de biens								
Prestations de services	31 465		31 465	100,00	16 494	100,00	14 971	90,77
Montants nets produits d'expl.	31 465		31 465	100,00	16 494	100,00	14 971	90,77
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:								
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation			5 555 665	N/S	5 005 433	N/S	550 232	10,99
Dons								
Cotisations								
Legs et donation								
Produits liés à des financements réglementaires								
(+)Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			2 483	7,89	47 480	287,86	-44 997	-94,76
Autres produits			93 851	298,27	134 133	813,22	-40 282	-30,02
Reprise de provisions			238 068	756,61			238 068	N/S
Transfert de charges			43 873	139,43	36 628	222,07	7 245	19,78
Sous-total des autres produits d'exploitation			5 933 940	N/S	5 223 674	N/S	710 266	13,60
Total des produits d'exploitation (I)			5 965 405	N/S	5 240 167	N/S	725 238	13,84
Quotes-parts d'éléments du fonds associatif virées au compte de résultat			21 187	67,34	25 720	155,94	-4 533	-17,61
PRODUITS FINANCIERS:								
De participations								
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif								
Autres intérêts et produits assimilés								
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement			5 780	18,37	64 433	390,65	-58 653	-91,02
Total des produits financiers (III)			5 780	18,37	64 433	390,65	-58 653	-91,02
PRODUITS EXCEPTIONNELS:								
Sur opérations de gestion			28 341	90,07	23 943	145,16	4 398	18,37
Sur opérations en capital								
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Total des produits exceptionnels (IV)			28 341	90,07	23 943	145,16	4 398	18,37
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			6 020 713	N/S	5 354 264	N/S	666 449	12,46
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT					-33 076	200,02	33 076	100,00
TOTAL GENERAL			6 020 713	N/S	5 387 339	N/S	633 374	11,70
CHARGES D'EXPLOITATION:								
Achats de marchandises et de matières premières			205	0,65	286	1,73	-81	-28,31
Variation de stock marchandises et matières premières								
Autres achats non stockés			46 894	149,04	56 828	344,54	-9 934	-17,47
Services extérieurs			686 901	N/S	616 694	N/S	70 207	11,38
Autres services extérieurs			174 692	555,19	182 981	N/S	-8 289	-4,62
Impôts, taxes et versements assimilés			301 154	957,11	280 122	N/S	21 032	7,61
Salaires et traitements			2 244 192	N/S	2 291 410	N/S	-47 218	-2,08
Charges sociales			968 912	N/S	976 429	N/S	-7 517	-0,78
Autres charges de personnel			8 915	28,33	11 077	67,16	-2 162	-19,61
Subventions accordées par l'association			822 879	N/S	805 265	N/S	17 614	2,19

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2009 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2008 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
Dotations aux amortissements	94 181	299,32	109 839	665,93	-15 658	-14,25
Dotations aux provisions	73 728	234,32			73 728	N/S
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées	51 646	164,14	3 713	22,51	47 933	N/S
Autres charges	4 350	13,82	4 504	27,31	-154	-3,41
Total des charges d'exploitation (I)	5 478 648	N/S	5 339 148	N/S	139 500	
Quote-part de résultat sur opérations communes (II)						
CHARGES FINANCIÈRES:						
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées	4 614	14,66	4 635	28,10	-21	-0,44
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements						
Total des charges financières (III)	4 614	14,66	4 635	28,10	-21	-0,44
CHARGES EXCEPTIONNELLES:						
Sur opérations de gestion	519 628	N/S	29 724	180,21	489 904	N/S
Sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (IV)	519 628	N/S	29 724	180,21	489 904	N/S
Participation des salariés aux résultats (V)						
Impôts sur les sociétés (VI)	941	2,99	13 833	83,87	-12 892	-93,19
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	6 003 830	N/S	5 387 339	N/S	616 491	11,44
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	16 883	53,66			16 883	N/S
TOTAL GENERAL	6 020 713	N/S	5 387 339	N/S	633 374	11,76

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
PRODUITS :						
Bénévolat			*			
Prestations en nature	230 805		433 472			
Dons en nature						
TOTAL	230 805		433 472			
CHARGES :						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens et services	230 805		433 472			
Personnel bénévole						
TOTAL	230 805		433 472			

RELAIS EMPLOI

13, Rue Martin Bucer

67000 STRASBOURG

Annexe comptable
au 31 décembre 2009

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2009 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2008 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 3 166 122,32 E.

Le résultat net comptable est un excédent de 16 882,80 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'association a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.*

Annexes (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 1 072 856 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	120 286	10 867		131 153
Immobilisations corporelles	906 630	27 042		933 672
Immobilisations financières	9 060	31	1 060	8 031
TOTAL	1 035 976	37 940	1 060	1 072 856

Amortissements et provisions d'actif = 2 567 089 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	119 081	7 881		126 962
Immobilisations corporelles	700 589	86 299		786 888
TOTAL	819 670	94 180		913 850

Etat des créances = 2 387 539 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	8 016		8 016
Actif circulant & charges d'avance	2 559 073	2 559 073	
TOTAL	2 567 089	2 559 073	8 016

Produits à recevoir par postes du bilan = 1 120 875 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	1 120 875
Disponibilités	
TOTAL	1 120 875

Charges constatées d'avance = 6 422 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Provisions = 73 728 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augment.	Dimin.	A la clôture
Provision reversement FSE	224 580	5 469	224 580	5 469
Provision litige prud'homme	9 900	0	9 900	0
Provision honoraires avocat	3 588	0	3 588	0
Prov. accord transactionnel	0	68 259	0	68 259
TOTAL	238 068	73 728	238 068	73 728

Un litige prud'homme opposant l'Association et une salariée était en cours. Le conseil des prud'hommes a statué en 2008 en faveur de la salariée. Le RELAIS EMPLOI a fait appel de la décision et a eu gain de cause par décision de la Cour d'Appel de Colmar du 11 mars 2010. Les provisions liées aux revendications de la salariée ont été reprises à hauteur de 9 900 €, ainsi que les honoraires d'avocats à hauteur de 3 588 €.

Au titre de l'exercice 2005, le RELAIS EMPLOI a fait l'objet d'un contrôle FSE concernant la gestion du PLIE. Ce contrôle est clos à la date d'arrêté des comptes. La provision constituée dans le passé à cet effet a été reprise en totalité.

Etat des dettes 2 360 669 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	1 155	1 155		
Fournisseurs	317 120	317 120		
Dettes fiscales & sociales	576 117	576 117		
Dettes sur immobilisations	4 369	4 369		
Autres dettes	1 431 749	1 431 749		
Produits constatés d'avance	30 159	30 159		
TOTAL	2 360 669	2 360 669		

Charges à payer par postes du bilan = 692 782 E

Charges à payer	Montant
Emn. & dettes établ. de crédit	1 155
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	17 940
Dettes fiscales & sociales	422 609
Autres dettes	251 078
TOTAL	692 782

Produits constatés d'avance = 30 159 E

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Engagements donnés = 285 981 E

Nature des engagements donnés	Montant
Indemnité fin de carrière	285 981
TOTAL	285 981

Les engagements en matière d'indemnités conventionnelles payables lors de la mise à la retraite des salariés du RELAIS EMPLOIS sont valorisés à un montant de 285 981,53 €. L'évaluation est calculée pour l'ensemble des salariés en tenant compte des dispositions prévues par la convention collective, d'une hypothèse de turn over nul, de la table de mortalité publiée par l'INSEE.

Annexes (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 1 120 875 E

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
FSE Région Alsace(468709)	64 607
Région alsace(468707)	89 453
Acse (468 708)	12 000
Cts (468 712)	35 000
Ville de Strasbourg et CUS (468715)	20 000
Conseil général(468718)	76 400
Anpe(468723)	62 580
Maison de l'emploi(468724)	388 806
Innov' Emploi (468701)	348 534
Chorum + Uniformation (468700)	23 495
TOTAL	1 120 875

Charges à payer = 674 842 E

Emprunts & dettes auprès des étab. De crédit	Montant
Intérêts courus(518600)	1 155
TOTAL	1 155

Dettes fiscales et sociales	Montant
Provisions congés payés(428200)	353 957
Provisions RTT(428201)	14 268
Formation professionnelle continue(448600)	45 485
Participation Effort Construction(448610)	8 899
TOTAL	422 609

Autres dettes	Montant
Charges à payer(468600)	105 479
CSF 2005 (468 601)	146 099
TOTAL	251 078

Fournisseurs	Montant
Fournisseurs FNP(408100)	17 940
TOTAL	17 940

Fonds dédiés = 51 646 E

Situations	Fonds à engager au début de l'exercice (compte 194)	Utilisation en cours de l'exercice (compte 7894)	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées (compte 6894)	Fonds restants à engager en fin d'exercice
Subventions				
ACSE	0	0	50 000	50 000
ACTION APPRENTISSAGE	2 483	2 483	0	0
FAJ	0	0	0	0
FIPJ	3 713	3 713	1 646	1 646
TOTAL	6 196	6 196	51 646	51 646

Autres informations significatives - charges exceptionnelles

Au cours de l'exercice 2009, le RELAI EMPLOI a fait l'objet d'un contrôle FSE concernant la gestion du PLIE. A la date de l'arrêté des comptes, le contrôle est clos et se solde par un ajustement comptable de l'ordre de 487 k€.

Un rattrapage de charges locatives pour la période 2005 à 2008 concernant les locaux de l'ESPLANADE a été facturé par la SCI Dunkerque pour un montant de l'ordre de 35 k€.